

LE PRIX COURANT

REVUE. HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York : Tribune Bldg., William D. Ward, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 26 Décembre 1913.

Vol. XLVI — No 52.

AU COMPTANT OU A CREDIT

Il va sans dire que les affaires au comptant sont les plus avantageuses et les plus commodes presque à tous les points de vue, surtout dans le commerce en détail. Elles assurent toujours une certaine somme en caisse pour faire face aux cas urgents. Elles rendent le plus fort pourcentage de profits parce qu'elles exigent moins de travail, et qu'elles sont exemptes des incertitudes qui accompagnent toujours les comptes à percevoir.

Mais, d'un autre côté, les affaires au comptant fournissent à l'homme d'affaires un nombre incalculable d'occasions de dépenser. Ainsi, par exemple, il est presque impossible d'empêcher une personne d'acheter ce qu'elle désire, lorsqu'elle a tout l'argent possible à sa disposition; il est difficile aussi de se souvenir des billets à payer à la fin du mois lorsqu'on a l'argent en mains et qu'on se sent disposé à le dépenser. On devrait donc, par mesure de prudence, déposer à la banque au moins une partie de l'encaisse de chaque jour, soit pour en faire profiter un fonds d'agrandissement de son commerce, soit pour faire face aux billets mensuels.

Beaucoup de marchands négligent de séparer leurs dépenses personnelles des dépenses commerciales; ils se servent de l'argent en caisse indifféremment pour les deux. Et ils se demandent ensuite où sont allées leurs affaires.

On devrait tenir un compte strict de tous les argents pris dans la caisse pour les dépenses de la maison, de la famille, et les charger au compte de salaire du patron. C'est ainsi qu'on arrivera souvent à constater qu'on se paye un salaire disproportionné à ses revenus, à son chiffre d'affaires. Si l'on s'attribue des marchandises du magasin, il faut bien se garder de les charger au prix du gros; il faudra au moins y ajouter un pourcentage suffisant pour couvrir les dépenses d'administration. Si vous habitez à quelque distance de votre place d'affaires, il en coûte aussi cher pour faire livrer des marchandises chez vous que chez un client ordinaire.

Beaucoup d'hommes qui autrement eussent réussi, ont fait échec parce qu'ils possédaient un mauvais système de comptabilité, chargeant des dépenses à tort à un service, ou négligeant de les porter au compte propre.

Et du fait qu'on ne tient pas compte des ventes faites au comptant, à part celles comportant un coupon, l'employé est beaucoup plus tenté de s'approprier de l'argent. De cette façon, beaucoup de beaux et bons profits s'envolent du tiroir-caisse. Les criminalogistes disent que quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent sont honnêtes. Nous croyons que la

centième devient criminelle, malhonnête, par la force des circonstances, par la faute de trop nombreuses tentations.

Il n'y a pas de doute que le serviteur défalcaire considère son premier détournement comme étant un emprunt fait à la caisse, dans le but de se procurer des choses nécessaires. Si sa première faute n'est pas découverte, il s'imaginer que voler est une chose simple, qu'il peut le faire indéfiniment. A la fin il prend trop d'aplomb, il vole effrontément et est découvert. Dans la plupart des cas, les pertes sont irrécouvrables, la société est chargée du fardeau de la surveillance, de l'arrestation et de la punition d'autres malfaiteurs, et tout le monde en souffre davantage.

On dira que si un homme est voleur, il volera envers et contre tous. Cela peut être vrai dans le cas d'un homme de vingt-cinq ans ou plus, qui a déjà commis des actes malhonnêtes; mais si un jeune homme se forme des habitudes honnêtes précédemment, il tombera rarement si cela lui arrive. La jeunesse est faible et a besoin d'être protégée. Il y a rarement de tentation où les risques ne soient plus grands, au moins pour les petits vols, et là où il n'y a pas de tentation il n'y a pas de crime.

Ainsi, chaque employeur se doit à lui-même et doit à ses employés d'adopter des méthodes, pour la manipulation des affaires au comptant, qui assurent son propre profit et l'honnêteté de ses employés. L'honnêteté forcée vaut encore mieux que la malhonnêteté.

Quoique les affaires au comptant soient les plus commodes et les plus avantageuses à certains points de vue, il est presque impossible d'établir un commerce sur de pareilles bases. Les bazars à 10 et 15 cents sont de notables exceptions. Les grands magasins à rayons de New-York, Chicago, Toronto et Montréal font un très gros chiffre d'affaires à crédit. Les principales raisons sont que le crédit prévaut ailleurs, et que cela accommode les clients.

D'autre part, les marchands clairvoyants et avisés savent que s'ils exigent paiement au comptant pour chaque vente, ils s'exposent à ne pas faire certaines ventes, parce qu'il semble plus difficile à la moyenne du genre humain de payer comptant que de dire: "Chargez à mon compte". Il semble plus facile à certaines gens de faire un chèque à la fin de chaque mois, que de payer en espèces. Sous ce rapport, il faut tenir compte des commandes données par téléphone. Lorsqu'il s'agit des victuailles, en particulier, il est assez rare que les ménagères se dérangent pour aller porter elles-mêmes leurs commandes; ceci n'est plus de mode que